



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Affaire suivie par : Guillaume FENAT
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 10 septembre 2021

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Monsieur le Maire,

Le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune a été arrêté par délibération du conseil municipal le 2 février 2021.

Par courrier, réceptionné le 26 août 2021, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme pour la réduction des espaces agricoles, naturels et forestiers et de l'article L151-13 du code de l'urbanisme pour la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL).

La commission s'est réunie le jeudi 9 septembre 2021 pour examiner ce projet, qui a été présenté par le secrétariat de la commission, à partir de la présentation que vous avez mise à disposition.

La commission a rendu un avis favorable, au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur votre projet de PLU. Elle apprécie la très faible consommation d'espace et salue la présence d'un schéma des circulations agricoles.

Elle vous demande toutefois de reclasser en A toute la partie agricole Sud actuellement classée en N, d'autant plus que le règlement de ces deux zonages est quasiment identique.

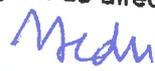
Enfin, la commission vous demande de mettre à jour les zones humides avérées.

Conformément à l'article R153-8 du code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Francis OUDOT
Mairie de la Croix en Brie
44 rue des Templiers
77370 LA CROIX EN BRIE

Pour le directeur départemental
L'adjoint au directeur


Laurent BEDU